

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 36 (1999)
Heft: 1389

Artikel: La Suisse et l'action humanitaire : le geste n'est pas gratuit
Autor: Delley, Jean-Daniel
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1014684>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 06.02.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le geste n'est pas gratuit

L'Institut universitaire d'études du développement a réalisé une analyse des relations de la Suisse avec les pays du Sud et de l'Europe de l'Est. Un tableau qui fait le tour du problème, des stratégies politico-militaires au manque de coordination des actions humanitaires.

DANS SA DIX-HUITIÈME édition, l'*Annuaire Suisse-Tiers Monde* présente comme à l'accoutumée un tableau très complet des relations de la Suisse avec les pays du Sud et de l'Europe de l'Est, ainsi que la statistique du commerce, des flux financiers et de l'aide publique au développement. Quant au dossier, les éditeurs ont eu la main particulièrement heureuse en choisissant de débattre de l'action humanitaire de la Confédération.

Dans son introduction, Jacques Forster souligne l'importance qu'a prise l'aide humanitaire dans les relations internationales au cours de cette décennie. Des relations internationales très instables depuis la fin de la guerre froide, la renaissance des particularismes nationaux, ethniques et religieux, l'affaiblissement de l'État, la montée des inégalités sociales, la dégradation de l'environnement naturel, tels sont les facteurs qui fragilisent la société mondiale et génèrent troubles, conflits, catastrophes naturelles et technologiques. Des phénomènes dont les pouvoirs locaux sont bien en peine de gérer les conséquences humaines.

L'intérêt accru des pays développés pour l'action humanitaire n'est pourtant pas totalement gratuit. Il résulte plutôt de la crainte que la déstabilisation d'une région ne porte atteinte aux intérêts économiques et stratégiques de certaines puissances et n'engendre des mouvements migratoires d'envèrgure. Par ailleurs l'intégration de l'humanitaire dans l'action politico-militaire confère un surplus de légitimité à cette

dernière. Enfin les gouvernements cèdent souvent à la pression d'une opinion publique choquée par les images des conflits ou des catastrophes.

La montée en force de l'humanitaire dans les années nonante a mis en évidence les dangers et les insuffisances d'entreprises souvent improvisées et confuses. En priorité, l'action humanitaire, fondée sur l'impartialité, doit rester indépendante des tâches de rétablissement et de maintien de la paix. Par ailleurs, la course à l'humanitaire à laquelle on assiste, impose un effort accru de coordination entre les acteurs et avec l'aide au développement. Elle exige aussi une réflexion plus large sur la cohérence des politiques des pays industrialisés à l'égard du Tiers-monde: trop souvent l'aide humanitaire consiste à réparer les dégâts causés directement ou indirectement par des politiques commerciales – voir les exportations d'armes – et financières à court terme.

Le dossier fournit également des données utiles sur l'aide humanitaire de la Suisse depuis 1990, présente un rappel historique du rôle de l'humanitaire dans la politique extérieure helvétique – un rôle qui s'affirme dès la création de l'État fédéral au siècle dernier – et expose la stratégie du CICR face aux nouveaux types de conflits. *jd*

Annuaire Suisse-Tiers monde 1999, Institut universitaire d'études du développement, Genève, en librairie ou auprès du Service des publications de l'IUED 022/906 59 50.

LA SUISSE ET LE COMMERCE DES BIENS CULTURELS

Agir contre le pillage

LE COMMERCE DES biens culturels est, en Suisse, d'importance. Même si l'on peut se disputer sur les chiffres (500 millions d'après les professionnels de la branche, 1 milliard d'après la statistique du commerce extérieur). En soi, c'est une bonne chose; il est sain que les œuvres circulent et soient accessibles. Mais c'est aussi un domaine ultra-sensible et le pillage d'objets culturels ou sacrés a survécu à la fin de l'ère coloniale dans les pays du Tiers-Monde ou à l'Est. D'où la nécessité de créer une législation internationale qui

donne des droits précis aux particuliers et aux pays spoliés.

La Déclaration de Berne dans le dernier numéro de *Solidaire* a consacré un excellent dossier à ce sujet (Numéro 150, à saluer, mai 1999). Elle s'étonne à juste titre du refus du Conseil fédéral de ratifier la convention Unidroit qui assure à l'échelle internationale des protections contre des pratiques illécites. Nous connaissons déjà les abus du secret bancaire. Devons-nous avoir un deuxième secteur de réputation suspecte? *ag*